



Marchés de maîtrise d'œuvre sous l'ordonnance du 6 juin 2005

<p>Objectifs : Maîtriser les missions de maîtrise d'œuvre pour le compte de la maîtrise d'ouvrage soumises au Décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics. Version consolidée au 27 mai 2010.</p> <p>Après les modifications de 2004 et 2006 du Code des marchés publics (CMP), cette formation traite des marchés passés par certains organismes non soumis au Code des marchés publics mais soumis en tant que pouvoirs adjudicateurs (SEM,...) ou entités adjudicatrices (EDF, RATP, RFF, SNCF,...) à des règles et procédures formalisées pour la passation de leurs marchés.</p>	<p>Personnes concernées</p> <p>Pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices non soumis au code des marchés publics.</p>
<p style="text-align: center;">PROGRAMME</p>	<p>Pré requis : Aucun.</p>
<p>Introduction</p> <p>1. Définitions</p> <p>Les pouvoirs adjudicateurs soumis à l'ordonnance Les entités adjudicatrices soumises à l'ordonnance Le cumul des activités Les candidats</p> <p>2. Marchés soumis à l'ordonnance</p> <p>Cas particulier : certains marchés subventionnés de travaux et de services</p> <p>2. bis Marchés exclus du champ d'application de l'ordonnance</p> <p>3. Attribution des marchés</p> <p>Les principes et les seuils La publicité - seuils La publicité - modalités</p> <p>4. Modes de dévolution</p> <p>L'appel d'offres L'appel d'offres ouvert : délais de réception des offres L'appel d'offres restreint : délais de réception des candidatures et des offres La procédure négociée Le dialogue compétitif pour les pouvoirs adjudicateurs L'attribution des accords-cadres et marchés subséquents</p> <p>5. Candidatures</p> <p>Le système de qualification des entités adjudicatrices</p> <p>6. Analyse des offres et attribution des marchés</p> <p>7. Dématérialisation des procédures</p> <p>8. Contentieux</p> <p>9. Exécution du marché</p> <p>Espace objet / espace papier Gestion des différentes représentations</p>	<p style="text-align: center;">PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur</p> <p>Expert BTP.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Diffusion de Power Point et vidéos CD Rom Boîte à outils structurée Echanges et partage d'expériences</p> <p>Intra Entreprise</p> <p>Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille, Lisieux</p> <p>Tarif par personne.</p>
	<p style="text-align: center;">2 jours</p> <hr/> <p style="text-align: center;">1 150 €H.T.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : BTP129</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France
Formation *Marchés de maîtrise d'œuvre sous l'ordonnance du 6 juin 2005*